



LES EXEMPLES DU PERMIS A POINTS A L'ETRANGER

Avant d'être une mesure de répression française, le permis de conduire à points est une expérience étrangère.

L'étude des législations étrangères caractérise l'existence de divers modèles de permis à points.

Ils ont tous en commun la progressivité érosive du droit de conduire¹.

Le permis à points en Europe

Si les modalités de fonctionnement varient d'un pays à l'autre, l'enjeu est partout le même : inciter les conducteurs à mieux respecter le Code de la route pour réduire l'insécurité routière.

En Europe, l'Espagne est le dernier Etat ayant rejoint le 1^{er} juillet 2006 la liste des pays européens dotés d'un permis de conduire à points.

L'Allemagne l'a instauré pour la première fois en Europe en 1974, suivie par la Grèce (en 1983), la France (en 1992), la Pologne (en 1993), la Grande-Bretagne (en 1995) et la Croatie (en 1996).

D'autres Etats y sont venus plus récemment comme la Bulgarie (en 2000), l'Irlande (en 2001), le Luxembourg (en 2002), l'Italie (en 2003), la Lettonie (en 2004) et le Danemark (en 2005).

A ce jour, seuls la Belgique, les Pays-Bas et la Suède n'ont pas instauré de système équivalent.

Chaque Etat dispose d'un régime « permis à points » spécifique.

¹ Le permis à points marque des points, La revue Sécurité Routière n° 148, juillet août 2006.



Trois systèmes poursuivant le même objectif de réduction du nombre de tués et blessés sur les routes coexistent sur les routes européennes.

Plusieurs États, dont la France, ont retenu le principe d'un capital de points initial entamé d'un ou plusieurs points selon les infractions sous peine d'annulation du permis de conduire².

D'autres États tels que le Danemark, l'Allemagne, la Grèce et l'Irlande ont adopté un système différent puisque le conducteur n'est doté d'aucun point.

Il accumule des points à chaque infraction constatée.

Il ne doit pas dépasser un certain seuil sous peine d'annulation de son permis³.

Enfin, l'Italie et l'Espagne se distinguent par un système de bonus⁴ qui n'a pas été retenu par le Gouvernement français⁵.

Le traitement des infractions commises par des jeunes conducteurs est commun à certains États. La France a doté les jeunes conducteurs de 6 points.

En Italie pour une même infraction constatée, un conducteur novice (moins de 5 ans de permis) perd le double de points qu'un conducteur expérimenté ayant commise la même infraction.

L'Espagne favorise les conducteurs plus expérimentés qui bénéficient d'un délai réduit après la perte totale du capital de départ pour conduire de nouveau.

Au Danemark, le jeune conducteur risque une suspension de permis s'il est sanctionné de deux points dans un délai de trois ans, contre trois points pour les autres conducteurs.

² En Italie le nombre de points initial est de 20, en Croatie de 7, en Bulgarie de 39, en Espagne de 12, au Luxembourg de 12, en Pologne de 21, en Lettonie de 16.

³ En Grèce le nombre maximum de points à ne pas franchir est de 17, en Allemagne de 18, au Danemark de 3, au Royaume Uni de 12 et en Irlande de 12.

⁴ En Italie, un conducteur qui ne commet pas d'infraction peut augmenter de deux points par période de deux ans son capital initial de 20 points et peut atteindre au plus 30 points. Le bonus espagnol permet de porter le capital maximal à 15 points si aucune infraction n'est commise car deux points peuvent être ainsi gagnés au bout des deux premières années et un troisième à la fin de la troisième année.

⁵ Plusieurs propositions de lois ont été déposées visant à introduire un dispositif de bonification dans le système du permis à points pour les professionnels de la route (propositions de loi n° 2857, déposée le 8 février 2006 et n° 725, déposée le 14 février 2008 par le parlementaire François-Xavier VILLAIN). Aucune de ces propositions n'a abouti à ce jour.



Lorsque la limite maximale de perte de points est atteinte, la durée de retrait du permis varie.

A titre exemples, la durée du retrait est de 90 jours en Croatie, 6 mois au Royaume-Uni et 12 mois au Luxembourg.

De nombreux pays, comme l'Allemagne, l'Espagne, la France ou encore l'Italie proposent aux conducteurs de s'inscrire à un stage qui leur permet de récupérer des points avant l'invalidation du titre.

Si aucune infraction n'est commise durant une certaine période, certains pays autorisent la récupération partielle de points (dans l'année qui suit pour la Pologne, dans les deux ans pour l'Italie et l'Espagne et les trois ans pour la France et le Luxembourg).

L'exemple nord américain

Le système du permis à points a été instauré aux Etats-Unis pour la première fois en 1947 dans l'Etat du Connecticut.

Il a été généralisé à plus de la moitié des autres Etats⁶.

Dès qu'une infraction au Code de la route est constatée, le conducteur se voit pénalisé.

Au-delà d'un certain seuil, le conducteur se voit infliger une sanction présentée comme individualisée et adéquate à sa situation, de l'avertissement à l'annulation du permis de conduire.

La sanction est infligée à l'automobiliste par l'autorité judiciaire.

La province du Québec a instauré elle aussi un « système de points d'inaptitude » qui tient compte de la gravité relative de chacune des infractions au Code de la sécurité routière.

Le nombre maximal de points d'inaptitude conduisant à des sanctions varie selon le type de permis de conduire.

⁶ Le « Driver's Licence » est la pièce d'identité la plus généralement demandée aux Etats-Unis. On peut l'obtenir dès l'âge de 16 ans dans certains Etats. Chaque Etat délivre son propre permis, et les règles de conduite peuvent varier légèrement d'un Etat à l'autre.



La commission d'infractions au Code de la sécurité routière, aux lois et règlements municipaux, provinciaux ou fédéraux relatifs à la sécurité routière, entraînent des points d'inaptitude aux dossiers des conducteurs.

Les points d'inaptitude sont inscrits au dossier du conducteur après le paiement de l'amende ou la déclaration de culpabilité pour l'infraction en cause.

Les titulaires d'un permis de conduire disposent d'une limite de points d'inaptitude fixée à quinze.

Un avis est adressé au conducteur dès que son dossier de conduite compte sept points et plus.

Un nouvel avis est transmis chaque fois que d'autres points d'inaptitude sont ajoutés à son dossier.

Le permis de conduire est automatiquement révoqué, ou le droit d'en obtenir un est suspendu, lorsque le nombre de points accumulés et inscrits au dossier atteint quinze ou plus.

A l'étranger ?



En Europe

- 📌 L'Espagne est le dernier Etat ayant rejoint le 1er juillet 2006 la liste des pays européens dotés d'un permis de conduire à points.
- 📌 L'Allemagne l'a instauré pour la première fois en Europe en 1974, suivie par la Grèce (en 1983), la France (en 1992), la Pologne (en 1993), la Grande-Bretagne (en 1995) et la Croatie (en 1996).
- 📌 D'autres Etats y sont venus plus récemment comme la Bulgarie (en 2000), l'Irlande (en 2001), le Luxembourg (en 2002), l'Italie (en 2003), la Lettonie (en 2004) et le Danemark (en 2005).
- 📌 A ce jour, seuls la Belgique, les Pays-Bas et la Suède n'ont pas instauré de système équivalent.



En Amérique du Nord

- 📌 Le système du permis à points a été instauré aux Etats-Unis pour la première fois en 1947 dans l'Etat du Connecticut.
- 📌 Il a été généralisé à plus de la moitié des autres Etats. La sanction est infligée à l'automobiliste par l'autorité judiciaire.



- 📌 La province du Québec a instauré elle aussi un « système de points d'inaptitude » qui tient compte de la gravité relative de chacune des infractions au Code de la sécurité routière.
- 📌 Le nombre maximal de points d'inaptitude conduisant à des sanctions varie selon le type de permis de conduire

Ordre des Avocats de Paris
L'automobile-Club des Avocats
9-11 Place Dauphine 75001 Paris
(Palais Toque C 1204)



Les systèmes Européens



○ TROIS SYSTEMES

- Plusieurs États, dont la France, ont retenu le principe d'un capital de points initial entamé d'un ou plusieurs points selon les infractions sous peine d'annulation du permis de conduire
- D'autres Etats tels que le Danemark, l'Allemagne, la Grèce et l'Irlande ont adopté un système différent puisque le conducteur n'est doté d'aucun point. Il accumule des points à chaque infraction constatée. Il ne doit pas dépasser un certain seuil sous peine d'annulation de son permis
- Enfin, l'Italie et l'Espagne se distinguent par un **système de bonus** :
 - En Italie, un conducteur qui ne commet pas d'infraction peut augmenter de deux points par période de deux ans son capital initial de 20 points et peut atteindre au plus 30 points.
 - Le bonus espagnol permet de porter le capital maximal à 15 points si aucune infraction n'est commise car deux points peuvent être ainsi gagnés au bout des deux premières années et un troisième à la fin de la troisième année.



L'Espagne favorise les conducteurs plus expérimentés (délai réduit après la perte totale du capital pour reconduire)



Pour une même infraction constatée, un conducteur novice (moins de 5 ans de permis) perd le double de points qu'un conducteur expérimenté ayant commise la même infraction.



Au Danemark, le jeune conducteur risque une suspension de permis s'il est sanctionné de deux points dans un délai de trois ans, contre trois points pour les autres conducteurs.



- Lorsque la limite maximale de perte de points est atteinte, la durée de retrait du permis varie:
 - exemples, la durée du retrait est de 90 jours en Croatie, 6 mois au Royaume-Uni et 12 mois au Luxembourg.

Ordre des Avocats de Paris
L'automobile-Club des Avocats
9-11 Place Dauphine 75001 Paris
(Palais Toque C 1204)

